

5910
121

M^{lle} Leroy

Bruxelles

tabl de Poussin

II mars 1939.

*Mlle Le Roy a soumis sa photo
le 20 mars 1939*

Monsieur le Ministre,

En vous renvoyant la lettre qui était jointe à votre dépêche du 10 février 1939, Direction Générale des Beaux-Arts, n° 1088/2298 G/I3, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le tableau présenté par Mlle Le Roy a déjà été soumis par elle à nos Musées, en 1932. La Commission d'art ancien a émis un avis défavorable à l'acquisition de cette oeuvre pour nos collections.

Je joins à la présente ma réponse à Mlle Le Roy.

Pour gouverner, Mlle Le Roy attribue à son tableau une valeur de 150.000 francs.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Conservateur en chef,
Le Conservateur,

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique,
10, rue de la Loi,
E/V

10 mars 1939.

Mademoiselle,

Nous avons bien reçu votre lettre et la photographie qui l'accompagnait. Nous vous en remercions sincèrement.

M. 5910
121

Toutefois, nous constatons qu'il s'agit du tableau que vous avez présenté déjà en 1932 à nos Musées. Comme nous vous l'avons fait savoir par notre lettre du 29 juin 1932, la Commission d'Art ancien n'a pas émis un avis favorable à l'acquisition de cette œuvre pour nos collections. Nous ne pouvons donc que vous confirmer cette lettre.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Conservateur en chef,
Le Conservateur,

A Mademoiselle Le Roy,
65, rue de la Poste,
Bruxelles

Bruxelles. le 18 février 1939
65 rue de la Poste.

2/2

Monsieur,

Je suis en possession de votre
estime du 15 courant.

Voici la photographie du tableau
dont j'ai parlé dans ma requête
à Sa Majesté la Reine Elisabeth.

En 1932 lorsqu'il fut examiné
par Monsieur P. Lambotte et un de
ses amis de Paris, il fut estimé
à 150.000 fr. Les objets d'art comme
tout d'ailleurs, ont subi certaines
fluctuations. Aussi ne puis-je
fixer de prix réel.

Je laisse à la bienveillance de Sa
Majesté et à votre appréciation le
soin de proposer un prix qui, je
l'espère du moins, pourrait
m'être favorable.

Je vous prie, Monsieur, l'ex-
pression de ma haute considération.

A Monsieur le Conservateur en chef
des Musées Royaux des Beaux-Arts
Bruxelles.

D. Heroy

15 février 1939.

Madame,

Comme suite à la requête que vous avez adressée à S.A. la Reine Elisabeth, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien nous faire parvenir la photographie du tableau que vous offrez en vente, de nous indiquer les dimensions de cette oeuvre et de nous dire le prix que vous en demandez.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Conservateur en chef,
Le Conservateur,

Madame Le Roy,
65, rue de la Poste,
Bruxelles

MINISTÈRE

de :

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Direction Générale
des Beaux-Arts, des Lettres
et des Bibliothèques Publiques.

Bruxelles, le 10 février 1939

SECTION N° 1088/2298 G/13

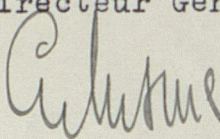
Réponse à

ANNEXES : 1

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en vous priant de bien vouloir la soumettre à l'instruction d'usage, la lettre ci-jointe, adressée à la Reine Elisabeth par Madame LEROY, 65, rue de la Poste, à Bruxelles, et signalant un tableau attribué à Nicolas Poussin.

Pour le Ministre:
Le Directeur Général,



E. GLESENER

A Monsieur le Conservateur en Chef
des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique,
à BRUXELLES.

A Sa Majesté la Reine Elisabeth,

Bruxelles

Copie

Madame,

Je prends la respectueuse liberté de m'adresser à votre bienveillance pour vous exposer ma triste situation.

Je suis une infortunée vieille Dame, sans ressource, ni famille et terrassée par de multiples revers.

J'ai toujours eu une vie aisée et possédais quelques biens qui par suite de la crise ont dû être réalisés.

de famille
Le seul souvenir/qui me reste est un magnifique tableau du peintre français (ou de l'Ecole) Nicolas Poussin datant du 17^e siècle.

Connaissant vos hauts goûts artistiques et votre cœur généreux, pourrais-je vous demander si vous ne pourriez pas m'acheter ce tableau. En acquérant cette toile d'une valeur appréciée vous feriez en même temps un acte de charité à mon égard.

Par nécessité je ne puis être à mon domicile que les mardi, mercredi et jeudi toute la matinée.

Espérant recevoir une réponse favorable, je prie Votre Majesté de bien vouloir agréer, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

(s) M. Leroy

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *mon tableau de Poussin* ~~ouvrage~~ soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N^o — en date
du _____

Bruxelles, le

20 juillet

1922..

A. Heroy

29 juin 1932.

Mademoiselle,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art ancien n'a pas émis un avis favorable à l'acquisition pour nos collections, du tableau dont il s'agit dans votre lettre du 27 mai dernier.

Nous vous remercions de l'obligeance que vous avez eue de nous soumettre votre proposition.

Le tableau est tenu à votre disposition dans les locaux de notre Administration, où vous pourrez le faire retirer, sur présentation de la présente, et contre reçu, tous les jours de 9 I/2 à 12 et de 14 I/2 à 16 h. (sauf le dimanche, et le samedi après-midi).

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Mademoiselle Leroy,
rue de la Porte 65,

Bruxelles.

Com. Ant. anc.

Monsieur Van Duyvelde
Conservateur en Chef des Musées Royaux,
9 rue du Musée,
Bruxelles;

Monsieur le Conservateur en Chef,

Je suis en possession de votre honnête du 24 Mai.
Comme base de discussion, je me permets de proposer pour la réalisation du tableau de N. Doussin la somme de 150.000.- fr.

Agitez, je vous prie, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de ma haute considération.

A Leroy

65 rue de la Poste, le 27 Mai 1932

24 mai 1932.

Madame,

Je suis en possession de votre lettre du 19 mai courant.
Je dois vous faire remarquer qu'il appartient au propriétaire d'une
oeuvre qui nous est offerte en vente, de nous indiquer le prix de cette
oeuvre. Ce renseignement nous est nécessaire à l'examen de votre
proposition.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Madame Leroy,
5, rue de la Poste,
E/V.

Monsieur Van Goyvelde
Conservateur en Chef des Musées Royaux,
à Bruxelles,

Monsieur le Conservateur en Chef,

Conformément à ce que je vous ai dit mardi matin
j'ai l'intention de vendre le tableau signé "N. Poussin",
au Musée royal de Belgique, et, ainsi que vous me
l'avez demandé, j'y dépose la toile afin qu'elle soit
soumise à l'examen de la Commission du Musée.

*fait
compte* Je ne puis vous fixer de prise; je laisse cela à votre
appréciation compétente, persuadé que vous le ferez
au mieux des intérêts que vous représentez sans
cependant négliger les miens.

Puis-je me permettre de confier mon tableau à vos
bons soins en attendant de connaître le résultat de
l'examen de la Commission?

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef,
l'assurance de ma haute considération,

M. Leroy
65 rue de la Poste, le 19 Mai 1902

Réponse :

Dans le cas où vous désirez
vendre le tableau dont il est
question dans votre lettre du 13 mai
j'ai l'honneur de vous ~~faire~~ ^{montrer} ~~faire~~
savoir que ~~je suis~~ ^{mon père} ~~un~~ ^{un}
volontiers, muni de
tableau, mardi prochain
vers 11 heures

Monsieur Van Goyvelde
Conseiller en chef des Musées Royaux
rue de la Régence,
Bruxelles,

Le 17 mai, j'ai montré une photo d'
après Poussin.
Monsieur, j'ai demandé d'apporter le
tabl. pour soumettre à
la commission LVP

Je prends la respectueuse liberté de vous
demander de bien vouloir m'accorder audience.
J'ai eu à vous parler d'un tableau de
maître dont je suis propriétaire et que je
voudrais réaliser.

J'ai à espérer que vous accueillerez favo-
rablement ma démarche et je vous prie de
croire, Monsieur Van Goyvelde, à ma
haute considération

M^{lle} Leroy

5 rue de la Poste
Bruxelles, le 13 mai 1932